

Vogelgrun, le 18 mai 2011

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR
DE LA LIGUE D'ALSACE DE VOILE

qui s'est réuni le **5 mai 2011**
à la Maison des Associations à COLMAR,

Présents : Ph. Blanchard, M. Bolla, Ph. Fernandez, J.L. Eggenspieler,
A. Follioley, J.P. Gros, D. Kieffer, P. Lemaire, D. Wendling,
Th. Wendling

Excusés : N. Follioley, M. Hoffart, L. Kast, J.J. Ludwig, G. Thévenin

Absents : P. Schreiber

Début de séance à 20 h05.

Fin de séance à 22 h 25

Ordre du jour :

- Approbation du P. V. de la réunion du C. D. du 16 décembre 2010 et de l'approbation "électronique" début janvier des comptes 2010.
- Point sur les licences 2011
- Eléments de débat proposés par les membres du C.D. sur l'aide financière aux Clubs pour les Jeunes (ou autres) licenciés
- Rapports des Commissions
- Point financier 2011
- Flottes Collectives en Alsace
- Divers

Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'étude des dotations possibles de la Ligue aux Clubs dans l'objectif du développement de la Voile et de l'augmentation du nombre de nos licences. Le principe du maintien d'une partie de cette aide globale calculée sur le nombre des licences en augmentation par rapport à l'année précédente a été retenu, l'autre partie devant servir à inciter les clubs à imaginer des actions spécifiques de toute nature, à condition que ces actions participent au développement de la Voile, en particulier chez les Jeunes, en Alsace.

Les autres points étudiés lors de la réunion du 5 mai sont mentionnés ci-dessous.

Approbation du P.V. de la réunion du 16 / 12 / 2010

Adopté à l'unanimité des membres présents

Pas de remarques non plus sur le PV de l'approbation par courriels des comptes 2010.

Point sur les licences 2011

L' *Annexe 1* jointe montre l'état des licences Club de la Ligue au 30 avril 2011 comparé à celles de 2010 à la même date. Même s'il est un peu tôt dans l'année pour dire que cet écart est significatif, il est vrai cependant que nous continuons à baisser, de 15 licences soit 3,06 % pour les Adultes et de 5 licences soit 8,93 % pour les Jeunes. Il n'y a pour le moment pratiquement pas de licences Enseignement. Rien n'est perdu, mais il nous faut rester vigilants et tout faire pour inciter nos membres à se licencier. Le tableau donne le détail par club.

Propositions d'aides de la Ligue aux Clubs

Peu de propositions ayant été faites par les membres du C.D., la discussion s'est à nouveau prolongée au cours de cette réunion. Toutefois, le CDV 68, sous la forme d'un courriel de son Président Nicolas Follioley, a présenté une orientation plus sportive aux aides possibles de la Ligue, sous la forme d'une participation à l'organisation d'écoles de sport, aux entraînements et à l'encadrement des régates régionales, et ceci sur les deux bassins d'Alsace et sur plusieurs séries.

Le débat s'est alors porté plus sur le choix de l'objectif de notre soutien, soit aux licences qui restent quoi qu'on en dise un critère de valeur aux yeux de beaucoup de nos partenaires, soit au développement sportif qui participe bien évidemment au développement de notre activité, mais un peu au détriment de la partie loisir de celle-ci.

En fin de compte, il a été décidé que le soutien de la Ligue, que le Budget 2011 a, rappelons-le, prévu de l'ordre de 1 400 €, serait cette année réparti sous les deux formes : - 1) une attribution de 10 € par licence Club (c'est-à-dire licence pleine Adulte ou Jeune) supplémentaire par rapport au nombre de l'année précédente du Club, avec un plafond de 250€: - 2) la différence entre ce montant et la somme budgétée sera attribuée à des projets que les clubs auront présentés à leur CDV et que celui-ci aura validés. Une simulation faite sur l'année écoulée (licences 2010 par rapport aux licences 2009) montre que la première partie de l'aide de la Ligue avec ce système aurait été de 450 €, laissant donc 950 € pour la deuxième partie de l'opération. Bien sûr, si l'ensemble des clubs parvient en 2011 à augmenter le nombre de ses licences, cette proportion évoluera en conséquence.

Il est donc vivement conseillé à tous les clubs de se mettre en rapport avec leur CDV pour réfléchir à toute action de développement possible, et de soumettre à la Ligue par l'intermédiaire du CDV une proposition crédible qui puisse servir de base à une "subvention" qui serait accordée dans le cadre de la phase 2 citée ci-dessus.

Rapport des CommissionsDéveloppement**1) - Salon Sports Passion**

Ce salon se tiendra à Colmar du 4 au 6 mai 2012. Aucun club de Voile d'Alsace n'ayant assisté à la première réunion de préparation, c'est sous l'étiquette Ligue que la Voile y sera représentée. Un, peut-être deux, stand(s) de 9 m² seront à notre disposition, ainsi qu'un bassin de 25m x 8m potentiellement équipé de ventilateurs, sur lequel pourraient par exemple naviguer des voiliers radio-commandés.

Un courrier comportant toutes précisions nécessaires sera envoyé prochainement à l'ensemble des Clubs d'Alsace

2) - Film Alsace 20

Divers tournages ont déjà été réalisés ou sont encore en cours. La diffusion pourrait en principe être faite à partir de fin juin sur la chaîne Alsace 20, un lundi soir à 19h30 puis sept fois sur des créneaux aléatoires. Lorsque les dates seront connues, l'information en sera transmise à tous. Le film restant propriété de la Ligue, il pourra ensuite être utilisé aussi par les CDV ou les clubs dans le cadre d'opérations de communication.

3) - Labels

Trois clubs seront audités cette année : l'AOG, le CSAGS et la MJCL.

4) - Flottes Collectives en Alsace

Cinq clubs ont donné leur accord de principe pour participer : ACAL, AOG, CNM, CVM et MJCL. Compte tenu de notre calendrier sportif, il est probable qu'un seul club sera retenu par département. (*entre-temps, décision a été prise de ne faire qu'une seule épreuve sélective, le samedi 4 juin 2011 à Plobsheim sous couvert de l'ACAL, voir courriel du Président du 15 / 05 / 2011*).

Nous pouvons qualifier à minima un garçon et une fille, parmi les jeunes ayant participé aux critères départementaux et de Ligue 2010, pour le Championnat de France Flottes Collectives qui se déroulera du 17 au 22 juillet prochain à Moisson-Lavacourt en région parisienne.

Commission Sportive

Rien de très particulier en ce début de saison. Un suivi est fait des régates sélectives aux Championnats de France : deux filles occuperont bien les places prévues en Optimist, pour les garçons cela reste encore ouvert. En Minimes, un garçon ira en Europe, il reste une place à attribuer, si possible, en Laser.

Commission Arbitrage

Le colloque de février s'est déroulé avec succès pour 32 arbitres ou commissaires de la Ligue, avec la présence de trois intervenants de la FFVoile.

Plusieurs formations, théoriques et pratiques, sont prévues, ou déjà en cours : Juges Régionaux, Comités de Course Régionaux VRC, Jaugeurs Régionaux (sans tronc commun, non imposé pour ces derniers par la Fédération).

Toutes informations complémentaires sont régulièrement transmises aux Clubs par la CRA, ou à prendre sur le site Internet de la Ligue.

Finances

L' *Annexe 2* jointe présente le tableau analytique de nos finances arrêtées à fin avril 2011, avec un solde positif de 467 €. Il n'est pas encore significatif, dans la mesure où une seule subvention, celle de la BPA, a été versée à ce jour, et où assez peu de dépenses ont été engagées. Les chiffres présentés parlent d'eux-mêmes, sans demander pour le moment d'explications particulières.



Pierre Lemaire